

**DIRECTION GÉNÉRALE DES DOUANES
ET DROITS INDIRECTS**

Montreuil, le **10 FEV. 2020**

SOUS-DIRECTION DE LA FISCALITÉ DOUANIÈRE
BUREAU DES CONTRIBUTIONS INDIRECTES
11, rue des Deux Communes
93558 MONTREUIL Cedex
Site Internet : www.douane.gouv.fr

Plan de classement :

Affaire suivie par : Camille BORDES

Téléphone : 01 57 53 44 49

Mél service : dg-fid3@douane.finances.gouv.fr

Réf:

000089

Note aux opérateurs

- Objet : Déploiement communautaire de la phase 3.4 d'EMCS (version 7 de GAMMA).
- P.J. : – Fiches synthétiques sur les nouveautés de GAMMA :
F1 : Les certificats ;
F2 : La marque d'expédition et le nombre de colis.

Le déploiement au sein de l'Union européenne de la phase 3.4 d'EMCS intervient le 13 février 2020. Cette nouvelle phase communautaire du système informatisé de contrôle et suivi des mouvements de produits soumis à accise prévoit la création et la modification de la structure de messages échangés entre les applications nationales des États-membres, ainsi que l'amélioration de certaines fonctionnalités.

Ce passage de la phase 3.3 à la phase 3.4 a été prévu par la Commission européenne sous la forme d'un déploiement simultané pour l'ensemble des États-membres. Cette phase 3.4 se traduira par la mise en production de la version 7 du téléservice GAMMA.

Malgré le Brexit, le Royaume-Uni travaille avec la Commission européenne pour livrer une version à jour de son téléservice le 13 février 2020. Vous serez informés le moment venu si des dispositions particulières doivent être mises en œuvre.

Vous trouverez en pièce-jointe des fiches pratiques synthétisant les évolutions apportées par la version 7 de GAMMA. Les améliorations apportées par cette version concernent :

- l'identification des certificats joints à la liasse documentaire. Les nouvelles données sur les certificats permettent d'obtenir une information structurée et harmonisée concernant ces documents ;
- l'identification par une marque de colisage des articles contenus dans un même colis. Cette marque permettra de faire le lien entre les articles renseignés dans le DAE et ceux contenus dans un même colis.


Ces fonctionnalités seront disponibles en environnement de production dès le 13 février 2020. Tous les opérateurs utilisant le mode DTI via leur compte Douane pourront y accéder.

La météo des téléservices vous informera de la période d'indisponibilité de l'application, durant laquelle la procédure de secours sera autorisée. À cet effet, vous êtes invités à vérifier que vous disposez des habilitations nécessaires pour accéder à la procédure de secours. Tous les titres de mouvement créés le 13 février 2020 avec la procédure de secours devront être réintégrés dans GAMMA dès la fin de l'indisponibilité.

Par ailleurs, les supports mis à disposition des utilisateurs de GAMMA ont été mis à jour. Ils sont accessibles sur la page « Mouvements de produits soumis à accise (EMCS GAMMA) » du site internet de la douane. L'environnement de formation, quant à lui, est mis à jour et permet de découvrir et de tester cette nouvelle version.

Toute difficulté d'utilisation ou anomalie rencontrée doit être signalée par demande d'assistance.

Le chef du bureau des contributions indirectes,



Christophe BERTANI

FICHE N°1 : LES CERTIFICATS

1- **Acteur** : Opérateur expéditeur d'un DAE.

2- **Condition** : Lors de la complétion d'un DAE, pour pouvoir ajouter un certificat la case « ajouter un certificat » doit être cochée. La complétion de ces champs n'est pas obligatoire. Cependant, lorsque la case est cochée, les éléments doivent être renseignés.

3- **Description du mode opératoire pour ajouter un certificat** : Lors de la circulation des marchandises soumises à accises, des documents peuvent accompagner physiquement le chargement. Par exemple, il s'agit de certificat d'âge ou lettre de voiture. L'expéditeur peut, s'il en a connaissance, faire référence à ces documents dans le corps du DAE grâce à l'encadré « Attestation/Certificats ». Une liste de documents et de références documentaires lui est proposée pour lui permettre d'identifier le document en question.

Après avoir coché « OUI », l'expéditeur doit renseigner le type de document, le titre et la référence du document. Les deux derniers champs sont en saisie libre. Le champ « Type de document » offre une liste déroulante de plusieurs documents pouvant être présents dans une liasse documentaire : lettre de transport, contrat, CMR, facture ou documents accompagnant le transport de produits vitivinicoles...

Cette liste est harmonisée au niveau européen.

Une fois les champs renseignés, l'expéditeur doit cliquer sur « Ajouter certificat » pour finaliser son choix. Il peut renouveler cette action s'il souhaite renseigner plusieurs pièces.

4- Affichage :

1) Cliquer sur « OUI » pour pouvoir ajouter une attestation ou un certificat.

Attestation/Certificats

Certificat ou attestation ? Oui Non

AJOUTER CERTIFICAT REMISE À ZÉRO

Tableau récapitulatif certificats

Référence du document	Description du certificat	Type de document	Titre du document
-----------------------	---------------------------	------------------	-------------------

Attestation/Certificats

Certificat ou attestation ? Oui Non

18a Description du certificat 350 caractères maximum

Type de document Veillez indiquer votre choix

Titre de document 35 caractères maximum

18c Référence du document 350 caractères maximum

AJOUTER CERTIFICAT REMISE À ZÉRO

Tableau récapitulatif certificats

Référence du document	Description du certificat	Type de document	Titre du document
-----------------------	---------------------------	------------------	-------------------

2) Renseigner les champs pour identifier votre document

Certificat ou attestation ? OUI NON

18a Description du certificat 350 caractères maximum

Type de document 350 caractères maximum

Bon de livraison

Titre de document 35 caractères maximum

BON DE LIVRAISON VERS OPERATEUR B

18c Référence du document 350 caractères maximum

N°12896 du 27/01/2020



3) Cliquer sur « Ajouter certificat », le document est ajouté dans le tableau récapitulatif. Pour ajouter un autre document, il faut cliquer de nouveau sur « OUI » et renouveler les étapes précédentes.

Attestation/Certificat

Certificat ou attestation ? OUI NON

A.JOUTER CERTIFICAT **REMISE À ZERO**

Tableau récapitulatif certificats

Référence du document	Description du certificat	Type de document	Titre du document	
N°12896 du 27/01/2020		Bon de livraison	BON DE LIVRAISON VERS OPERATEUR B	 

FICHE N°2 : LA MARQUE D'EXPÉDITION ET LE NOMBRE DE COLIS

1- Acteur : Opérateur expéditeur d'un DAE.

2- Condition : Le DAE doit contenir au moins deux articles. Ces deux articles sont conditionnés dans le même colis. Le premier article doit avoir un « nombre de colis » supérieur à 0 pour que le deuxième article ait un nombre de colis égal à 0. Le lien entre les deux se fait par le biais de la marque d'expédition qui doit être reprise sur les articles conditionnés dans le même colis.

3- Description du mode opératoire pour ajouter un certificat : Lors de la création ou du fractionnement d'un DAE, il est possible d'inclure différents produits soumis à accise dans un même colis.

Pour exemple, si 3 articles sont contenus dans un même colis, le 1^{er} article a le champ « nombre de colis » renseigné. Les deux autres articles ont la valeur 0 comme « nombre de colis ». La marque d'expédition est alors obligatoirement renseignée pour les articles contenus dans le même colis.

4- Affichage :

Article 1 :

Nombre de colis = 1

Marque d'expédition = COLIS 1

Puis cliquer sur « ajouter type conditionnement » et « ajouter l'article »

Tableau récapitulatif conditionnement

Code type d'emballage	Nombre d'emballage	Marque d'expédition	N° d'identification des scellés	Informations complémentaires relatives aux scellés
Carton	1	COLIS 1		

Récapitulatif des articles enregistrés

Tableau récapitulatif des articles

N°	Cat.Prod.Accises	Code NC - Description commerciale	Quantité	Poids net	Poids brut
1	W200 - Vin tranquille et boissons fermentées non mousseuses autres que le vin et la bière	22042117	10	15	20

Article 2 :

Nombre de colis = 0

Marque d'expédition = COLIS 1

Puis cliquer sur « ajouter type conditionnement » et « ajouter l'article »

Tableau récapitulatif conditionnement

Code type d'emballage	Nombre d'emballage	Marque d'expédition	N° d'identification des scellés	Informations complémentaires relatives aux scellés
Carton	0	COLIS 1		

AJOUTER L'ARTICLE

REMISE À ZÉRO

Tableau récapitulatif des articles

N°	Cat.Prod.Accises	Code NC - Description commerciale	Quantité	Poids net	Poids brut
1	W200 - Vin tranquille et boissons fermentées non mousseuses autres que le vin et la bière	22042117	10	15	20
2	W200 - Vin tranquille et boissons fermentées non mousseuses autres que le vin et la bière	22042142	10	15	20

Article 3 :

Nombre de colis = 0

Marque d'expédition = COLIS 1

Puis cliquer sur « ajouter type conditionnement » et « ajouter l'article »

Tableau récapitulatif conditionnement

Code type d'emballage	Nombre d'emballage	Marque d'expédition	N° d'identification des scellés	Informations complémentaires relatives aux scellés
Carton	0	COLIS 1		

AJOUTER L'ARTICLE

REMISE À ZÉRO

Tableau récapitulatif des articles

N°	Code Produits	Code NC - Description commerciale	Quantité	Poids net	Poids brut
1	W200 : Vin tranquille et boissons fermentées non mousseuses autres que le vin et la bière	22042117	10	15	20
2	W200 : Vin tranquille et boissons fermentées non mousseuses autres que le vin et la bière	22042142	10	15	20
3	W300 : Vin mousseux et boissons fermentées mousseuses autres que le vin et la bière	22042107	10	8	10

RETOUR

SAUVEGARDER BROUILLON

CONTRÔLER

ÉMETTRE